

Coup de pied dans la termitière

Environnement



Pour sa réunion d'information sur la prolifération des termites dans la commune, la municipalité avait fait appel à Benoît Aiguillon, expert près de la cour d'appel de Toulouse en polluants des bâtiments, dégâts biologiques et pathologies du bois, certifié par le Centre technique du bois et de l'ameublement. Vidéos et échantillons de ces hôtes indésirables à l'appui, ce dernier brossait un tableau réaliste de la prolifération du fléau en général, et plus spécialement dans le Tarn, et ses conséquences sur l'habitat. À Castelnaud, la présence des termites, diagnostiquée depuis plusieurs décennies, est en constante progression, amenant une réflexion de la municipalité sur les moyens d'éradication du phénomène. Selon Benoît Aiguillon, la solution passe par le traitement global du périmètre, même s'il demeure adapté à chaque cas, selon la méthode de zonage. Dans la pratique, la municipalité détermine une zone après l'autre dans laquelle un diagnostic doit être établi, entraînant le traitement des zones infectées diagnostiquées. Une telle solution aboutirait à une mutualisation des coûts, voire à des prises en charge par les organismes habilités, amenant une diminution conséquente de la facture des traitements.

Une association pourrait voir prochainement le jour dans le village pour soutenir l'action de la municipalité. Dans l'attente, les habitants du village sont invités à répondre avec prudence aux multiples sollicitations qui ne manqueront pas de leur parvenir par téléphone ou par courrier, se recommandant parfois abusivement de la mairie. Renseignements au 05 63 46 15 98 ou 05 63 60 85 97.